



FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 avril 2022 à Viège

Comité

Membres présents: M. Stéphane Coppey, Président, Monthey
M. David Melly, Vice-Président, Anniviers
M. Niklaus Furger, Vice-Président, Viège
M. Florian Piasenta, Salvan
M. Patric Zimmermann, Obergoms
M. Stève Lattion, Liddes
Mme Virginie Gaspoz, Evolène
M. Christophe Germanier, Conthey
M. Theo Schmid, Ausserberg
Mme Eliane Ruffiner, secrétaire générale

Communes

Représentées: selon liste des présences annexée
Excusées: selon liste des communes excusées annexée

Invités

Personnes présentes : M. le Conseiller d'Etat Roberto Schmid
M. Cédric Roy, Chef du Service de l'administration numérique
M. Christoph Niederberger, Association des communes Suisses
M. Claude Bumann
M. Bruno Perroud, Député
Mme Fabienne Rime, Députée
M. Georges Alexandres, Suppléant
M. Marco Schnydrig, Suppléant
M. Bernd Kalbermatten, Suppléant
M. Luy Alexandre, Suppléant
M. Stéphane Pont, anc. Président FCV
M. Eric Roux, anc. Président FCV
M. Michel Schwery, anc. Président FCV
M. Jacques Vuignier, Fédération des Bourgeoisies valaisannes
M. Sergio Biondo, Chef de Service, Service du registre foncier
M. Olivier Beney, Secrétaire général du DSIS
M. Olivier Menetrey, AVST-WVEB
M. Maurice Chevrier, Chef de service, SAIC
M. Pascal Bagnoud, Chef de la Section des finances communales
M. Léonard Evéquo, Antenne de Valais Romand
Mme Franziska Wenger, MöVO
Mme Nicole Carron-Bayard
M. Fabio Pacozzi, Association des communes Suisses
Mme Fabiola Kummer, Association des communes Suisses

Personnes excusées: Beda Albrecht, Vincent Pellissier, Christophe Clivaz, Genolet-Leubin Christine, Victor Fournier, Jean-Luc Addor, Patrick Arlettaz, Nicolas Mettan, Antoine Lattion, Sandra Tiano, Marianne Maret, Peter Schnyder, Tamar Hosennen, Emmanuel Amoos, Aurel Schmid, Rainer Studer, Fabien Girard, Sandra Cretton, Damien Revaz, Robert Burri, Julien Dubuis, Nathalie Cretton, Maude Kessi, Mariétan Xavier Françoise Métrailler, Mischa Imboden, Nendaz Sébastien, Pascal Salzmann, Stève Delasoie, Luyet Swen, Malvine Moulin, Sandra Schenkel, Evelyne Pfammatter, Dallosi Adea, Frabetti Bernhard, Duc-Bonvin Romaine, Florey Christian, Jens Blatter, Kathleen Rossier, Voeffray Barras Chantal, Christophe Clavaz, Philomène Zufferey, Delphine Michaud, Luy Ludivine



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

1. Ouverture, Accueil

Le président ouvre l'assemblée générale et souhaite une cordiale bienvenue aux participants. Il fait circuler une liste des présences.

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts, au moyen d'une invitation adressée à toutes les communes.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Stratégie et collaboration avec les communes dans le domaine de la numérisation
3. Procès-verbal de la décision par voie écrite lors de l'AG 2022
4. Rapport d'activité 2022
5. Approbation des Comptes de l'exercice 2022 – Rapport des vérificateurs
6. Décharge des organes responsables
7. Approbation du Budget 2023
8. 60 ans de l'Association Cérébral Valais
9. Divers

L'ordre du jour n'appelle aucune remarque et est accepté tel quel.

2. Stratégie et collaboration avec les communes dans le domaine de la numérisation

Roberto Schmidt et Cédric Roy informent sur la stratégie cantonale des services numériques des autorités valaisannes. C'est le but de faciliter les interactions, d'accélérer la transformation numérique, de créer les conditions-cadre et d'assurer l'éducation numérique.

Jusqu'en 2026, on planifie d'établir la base légale, de mettre en place la gouvernance et les structures organisationnelles de pilotage de la stratégie, d'assurer les ressources, de poser l'architecture technique, de déployer les services de base et de mettre en place les prestations conjointes retenues

Les Services de base sont le portail unique des prestations des autorités, le compte personnel ou d'entreprise, les services d'identification (eID), le paiement en ligne et la signature électronique

Comme prestations numériques on entend d'une part l'intégration de prestations conjointes existantes dans le portail comme par ex. eDéménagement, eConstruction, ePêche, eVendanges. D'autre part, il s'agit du développement de nouvelles prestations conjointes dans des domaines tels que le territoire (eRF), la population (eMigration, eChômage), la mobilité (eCirculation)

3. Procès-verbal de la décision par voie écrite lors de l'AG 2022

Le PV de la décision par voie écrite lors de l'AG 2022 a été mis à disposition sur le site internet de la Fédération.

Décision:

L'assemblée générale approuve le PV de la décision par voie écrite lors de l'AG 2022 à l'unanimité.



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

4. Rapport d'activité 2022

Le président rappelle que le rapport annuel détaillé sur les activités de la Fédération durant l'année 2022 a été mis à disposition sur le site internet de la FCV avant l'assemblée générale. Le président renonce par conséquent à donner lecture de l'ensemble du rapport d'activité et se limite, dans ses commentaires, aux éléments les plus importants.

- Dans sa nouvelle composition, le comité s'est réuni neuf fois en séance ordinaire au cours de l'année sous revue et a élaboré huit réponses à des consultations.
- La FCV a collecté toutes les questions des communes en rapport avec Corona et les a envoyées au canton. Elle a ensuite mis à disposition toutes les questions et réponses (FAQ Corona) à toutes les communes valaisannes. Cette procédure a fait ses preuves.
- Le comité s'est fixé pour objectif d'intensifier les contacts avec les membres du Grand Conseil afin de sensibiliser davantage les parlementaires aux préoccupations des communes. C'est pourquoi, en 2021, la FCV a envoyé pour la première fois à tous les membres du Grand Conseil, six fois avant le début de chaque session, un aperçu de la session avec les positions de la FCV sur certains thèmes traités. Cette voie sera poursuivie à l'avenir.

Décision:

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2022.

5. Approbation des comptes 2022 – rapport des réviseurs

Mme Virginie Gaspoz présente le compte d'exploitation et le bilan au 31.12.2022. Aussi bien le compte d'exploitation que le bilan ont été mis à disposition sur le site internet de la FCV avant l'AG.

Les réviseurs Christel Duc et René Abgottspon recommandent à l'assemblée générale d'approuver les comptes.

La parole n'est pas demandée.

Décision:

L'assemblée générale approuve les comptes 2022 à l'unanimité.

6. Décharge aux organes responsables

L'assemblée générale prend connaissance de la recommandation des réviseurs de donner décharge aux organes responsables.

La parole n'est pas demandée.

Décision:

L'assemblée générale donne décharge à l'unanimité aux organes responsables.



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

7. Approbation du budget 2023

Le président informe que le budget de l'année 2023 a été mis à disposition avant l'assemblée générale. Le budget de l'année 2023 correspond, pour l'essentiel, à celui de l'année en cours. Les différents postes du budget sont commentés par Virginie Gaspoz et mis en discussion.

La parole n'est pas demandée.

Décision:

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le budget de l'année 2023.

8. 60 ans de l'Association Cérébral Valais

Claude Bumann et Bruno Perroud informent sur les 60 ans de l'association Cérébral Valais. L'objectif de ce jubilé est de renforcer la visibilité de l'association dans tout le canton, de développer la notion de participation et d'inclusion et de valoriser le bénévolat des jeunes.

Les communes sont sollicitées pour participer en proposant une journée où les personnes handicapées peuvent participer à une fête de la commune, à une coutume ou à un événement sportif. Des moments de rencontre et d'échange avec des personnalités locales devraient être possibles. Les communes seront contactées à ce sujet.

9. Divers

Christoph Niederberger, directeur de l'Association des communes suisses (ACS), informe sur les défis et les thèmes actuels de l'ACS.

Stéphane Ganzer, président de la commune de Noble-Contrée, informe d'un postulat qu'il a déposé au parlement cantonal. Afin de renforcer la cohésion cantonale, le gouvernement valaisan doit encourager et accompagner la mise en place de partenariats intercantonaux entre communes. Dans le cadre de ce "pacte d'amitié", différents échanges doivent avoir lieu entre deux communes liées par l'amitié : Entre les conseils communaux, les écoles, les associations, les seniors.

Niklaus Furger, président de la commune de Viège, présente la commune de Viège, son développement et ses défis.

Le président clôt l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes pour leur participation.

Brigue, en mai 2022.

Pour le procès-verbal : Eliane Ruffiner-Guntern

Le Président :

Stéphane Coppey

La Secrétaire générale :

Eliane Ruffiner